

Fiche de présentation

1) Organisation du séminaire :

- **Date** : jeudi 03 juin 2021
- **Lieu** : Ecole Supérieure et de Restauration d'Alger, RN N°11, Ain Benian
- **Organisateur** : Conseil National Economique, Social et Environnemental (CNESE).

2) Contexte

Après l'intégration de l'environnement aux missions statutaires du CNES, devenu CNESE, ce dernier porte un intérêt particulier à l'intégration de nouveaux concepts environnementaux par le développement de plusieurs thématiques environnementales dont la gestion des déchets et l'économie circulaire, les changements climatiques, les ressources biologiques, les technologies de production propres, entre autres, qui constitueront des maillons de la feuille de route du CNESE, dans sa nouvelle dynamique.

Avec une forte production de déchets issus des ménages et des activités économiques, la gestion et le traitement des déchets continue à peser fortement sur le budget de l'Etat (un coût en croissance continu par rapport au PIB) avec toutes les contraintes observées dont l'augmentation continue de la génération de déchets, la prolifération des décharges sauvages, la saturation des centres d'enfouissements techniques, les coûts liés aux impacts sur la santé et l'environnement, les besoins d'investissements et de fonctionnement sans cesse croissants.

Conscient des défis macro-économiques et de la situation d'urgence dans laquelle se trouve le système de traitement des déchets actuellement, le CNESE se fixe pour objectif d'aborder la problématique avec une nouvelle approche basée sur la valeur économique, sociale et environnementale du déchet, en tant que moteur de croissance à promouvoir, permettant d'assurer la transition vers une économie circulaire génératrice de richesse et pourvoyeuse d'emploi.

En effet, le développement des filières de valorisation des sous-produits et des déchets devraient mobiliser tous les consommateurs et citoyens, les entreprises et les collectivités, le secteur public et privé en vue de :

- Mieux produire ;
- Mieux consommer ;
- Mieux gérer les déchets ;
- Améliorer la qualité de l'environnement ;
- Favoriser une croissance économique plus responsable.

3) Objectifs

Le séminaire sera l'occasion pour les institutions nationales, les acteurs économiques et sociaux, les collectivités locales, les partenaires internationaux, les experts spécialistes nationaux et internationaux, et la société civile de débattre et d'échanger sur la problématique du traitement des déchets qui revêt un intérêt particulier pour le gouvernement et le citoyen.

L'objectif central est de développer cette nouvelle approche nécessaire à la gestion des déchets en plaçant l'économie durable au cœur des solutions à préconiser et son impact sur l'économie nationale, la création d'emplois et l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

Il est aussi attendu de ce séminaire de contribuer à promouvoir une initiative commune envers le continent africain et d'explorer la possibilité de création d'un marché économique régional qui s'inscrit dans une démarche de développement durable et de coopération axés sur les différents engagements et traités internationaux.

Les différentes interventions et communications débâteront de la thématique, pour un partage d'expériences et de connaissance, présentées par des entités nationales et internationales, des chercheurs, des professionnels et associations. Elles couvrent trois dimensions à caractère stratégique, à savoir :

- i) Développer une approche participative de traitement durable des déchets, axée sur le principe du 4Rs (réduire, réutiliser, réparer et recycler/composter en respectant les règles de tri à la source),
- ii) Engager la réflexion pour le développement d'un marché économique lié aux déchets au niveau africain,
- iii) Créer un espace d'échanges d'informations entre les différents acteurs liés au traitement des déchets (institutions, partenaires, collectivités locales, société civile).

4) Les axes de réflexion :

4.1. Sur le plan économique (05) :

- Quels sont les réformes institutionnelles et juridiques à mettre en place pour améliorer les synergies entre les différents acteurs intervenants dans le traitement des déchets ?
- Quel est le système à mettre en place pour renseigner sur les indicateurs de performance et de suivi ? Quels sont les modalités de partage et de l'exploitation de ces données par les différents acteurs ?
- Quelle serait la stratégie pour impliquer davantage le secteur privé dans le traitement des déchets ?
- Comment valoriser les résultats de la recherche et encourager l'entreprise à les développer à l'échelle industrielle et promouvoir le rôle de l'intelligence artificielle, en tant que moteur de l'économie circulaire ?
- Comment inverser les tendances lourdes du faible taux de recyclage par rapport à la quantité des déchets mises en décharge (CETs)?

4.2. Sur le plan social (02) :

- Comment les entreprises peuvent-elles se restructurer pour créer plus d'emplois dans le cadre de stratégie 4R et économie circulaire ?
- Comment articuler les meilleures synergies possibles entre les acteurs concernés et impliquer la société civile dans le processus de traitement des déchets ?

4.3. Sur le plan environnemental (03) :

- Comment verdir la relance et construire des modèles environnementaux afin de rationaliser les ressources et investir dans le développement durable ?
- L'utilisation efficace des instruments économiques repose sur le principe du « Pollueur-Payeur : comment celui qui génère les déchets devra supporter les coûts de leur traitement durable ?
- Quelles sont les révisions réglementaires et organisationnelles pour améliorer le taux de recouvrement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ? Et quels seront les nouveaux mécanismes de financement de traitement des déchets ?

5) Intervenants (10) :

Les conférence-débats sont animées par des experts nationaux et internationaux :

1-Mme Samira Hamidi : Le traitement des déchets : situation actuelle, (CES-CNESE).

2-Mr. Francesc Giró, Directeur de la planification stratégique (ARC- Espagne) : Expérience de l'Agence des Déchets de Catalogne dans l'application de l'économie circulaire

3-Mme Emmanuelle Ledoux, Directrice Générale de l'Institut National de l'Economie Circulaire. (INEC –France) : Elaboration de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire et perspectives pour le secteur.

4-M.Ahmed Fekairi, Directeur-Agence de coopération Allemande (GIZ-Allemagne) : Economie circulaire : La Responsabilité Elargie des Producteurs, un mécanisme de financement.

5-Mme Lamia Benabbas, Directrice de Projets (ONUDI,Vienne) : L'approche de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel pour la promotion de l'économie circulaire et son application à la gestion écologique des déchets industriels.

6-M Rosa Rolle : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO, Rome) : Gaspillage alimentaire et réduction des déchets au-delà de l'ODD12 : Impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans le monde et solutions.

7-M..Etienne Gonin, (PNUD, New York) : Bonnes pratiques et dynamiques sud-sud : soutien du PNUD pour une gestion circulaire et de réduction des déchets,

8-M.Jacques Prescott, Professeur associé, Chaire en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi (Canada) : Gérer les matières résiduelles dans une perspective de développement durable.

9-M.Ali Hamani, Président de l'Association des Producteurs Algériens de Boissons: La filière boisson : Aspect financier et organisationnel :

10-Dr Boualem Aissani, Gérant (GEOSYSTEM CONSULT): Une plateforme web de cartographie interactive, nouveau circuit de l'information et base des connaissances pour la gestion durable des déchets.